

Dossier à déposer pour la soutenance

de doctorat en sciences/DLMD

Dossier préliminaire au niveau du CSD :

- Demande manuscrite de l'intéressé
- Demande de l'autorisation de soutenance avec une proposition des membres de jury signée par le directeur de thèse.
- Le manuscrit de la thèse selon les directives de rédaction
- Résumé de la thèse de doctorat signé par le directeur de thèse
- La publication

Dossier à déposer au niveau de la post-graduation :

- 1- Diplômes (Bac + licence +master)
- 2- Certificats de scolarité des inscriptions en doctorat.
- 3- La version finale de la thèse de doctorat selon les directives de rédaction
- 4- Arrêtés de nomination des membres de jury externes en cas d'une première intervention à l'université.
- 5- Annexe 1 et Annexe 2 remplies et signées par le directeur de thèse
- 6- Annexe 5 remplie et signée par tous les membres de jury y compris le promoteur et le co-promoteur.
- 7- Un rapport de synthèse établi par le président de jury
- 8- Copie de la page de garde, le résumé, l'introduction et la conclusion de la thèse.

Dossier pour l'obtention du diplôme :

Au niveau de la post-graduation de la faculté :

- 1- 01 exemplaire de la version corrigée de la thèse + 01 version numérique en fichier pdf (CD).
- 2- Extrait de naissance

Au niveau du vice rectorat de la post-graduation :

- 1- 04 exemplaires de la version corrigée de la thèse + 05 CD en fichier pdf .